

**Formation-action
pour les entreprises**

**« PREMIERS PAS EN RSE »
Construire son
rapport RSE**

afnor
COMPÉTENCES



 **CCI BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



PREMIERS PAS EN RSE

POUR LES ENTREPRISES QUI VEULENT VALORISER DES ACTIONS EXISTANTES AU SEIN D'UN RAPPORT RSE

- › **6 ateliers * 0,75 j** pour monter en compétences et échanger
- › **Entre les ateliers** : mettre en pratique les acquis
- › **1 RDV de 2 heures individualisé** pour faire le point sur les acquis et évaluer les étapes suivantes
- › **Livrables** : Support de présentation (AFNOR) + exemples d'indicateurs RSE + accès module e-learning RSE

Objectifs



Comprendre ce qu'est une démarche RSE pour une entreprise



Vous aider à mettre en forme un premier rapport RSE ou reporting RSE



Echanger et partager entre pairs des bonnes pratiques RSE



Développer des compétences en RSE sur la base de l'ISO 26000

PREMIERS PAS EN RSE

DATES ET THÈMES DES ATELIERS



Déroulé :

- › **6 ateliers * 0,75 j** : focus sur le thème, illustrations, exercices pratiques – visite du site (option) – Témoignage des participants et propositions d'amélioration – partage de bonnes pratiques
- › **Entre les ateliers** : mettre en pratique les acquis de la session précédente, identifier les actions existantes
- › **1 RDV de 2 heures individualisé** pour faire le point sur les acquis et évaluer les étapes suivantes de sa démarche RSE

PREMIERS PAS EN RSE

MODALITÉS DE PARTICIPATION

A qui s'adresse ce programme



Toute entreprise ayant pour objectif de progresser concrètement en RSE

Formation à l'approche RSE et aide à la réalisation d'un premier tableau de bord d'indicateurs + conseils sur le plan d'actions

Pour les entreprises déjà engagées : validation des connaissances et amélioration des tableaux de bords en place.

Possibilité de faire participer plusieurs collaborateurs selon les thèmes traités en atelier.

Un coût adapté :



Formation collective (6 sessions de formation) + RDV individualisé

2500,00* € HT par entreprise (pour 33,5h de formation)

Les frais peuvent être **pris en charge par votre OPCO** - Convention de formation délivrée par AFNOR COMPÉTENCES

**Minimum de 7 entreprises adhérentes au dispositif et maxi de 10*



Contact et inscription :

AFNOR – Délégation BFC

Solène GUILLET

Tel. 07 88 99 03 42

solene.guillet@afnor.org